

## Vers une condamnation des laïcs réclamant l'application de Summorum Pontificum?

**Author :** Riposte Catholique

**Categories :** [Episcopats locaux](#)

**Date :** 8 février 2010

Nos confrères du blog [Summorum Pontificum Observatus](#) livrent une rumeur à la fois stupéfiante et tristement prévisible: le cardinal Vingt-Trois ferait actuellement le siège du Pape (si je puis dire...) pour obtenir une condamnation de ceux qui demandent l'application du motu proprio Summorum Pontificum... promulgué par le Pape.

Bien que le discours officiel de l'épiscopat français reste: "Il y a très peu de demandes d'application du motu proprio." Chacun sait qu'en gros un cinquième des catholiques pratiquants de France souhaiterait pratiquer régulièrement selon le rite romain traditionnel et que plus d'un quart des séminaristes se forment à cette liturgie. On peut le déplorer, mais c'est ainsi. Et, dans l'état actuel de l'Eglise de France, on voit mal comment faire la fine bouche!

Seulement voilà, au sein de la conférence épiscopale française, un certain nombre d'évêques préféreraient pas de prêtres que ces "nouveaux prêtres" un peu trop romains, un peu trop traditionnels.

Quant aux laïcs, on est "pour" leur prise de parole... à condition qu'ils correspondent trait pour trait aux canons de la beauté des années 70!

Est-il besoin de préciser que cette rumeur est aussi une façon pour Golias, et autres cathos effarouchés de ne plus reconnaître l'Eglise de France dont ils avaient rêvé, de faire pression sur l'épiscopat pour qu'il ne "cède" pas aux demandeurs?

Une des leçons de cette affaire est que

Rome est une maison de verre. L'amusant ici est que les bruits concernant les manœuvres du cardinal Vingt-Trois ont commencé à circuler à Rome début janvier, lors des visites du président de la

Conférence épiscopale dans les Congrégations, et se sont répandus dans les milieux parisiens "bien informés". Dans le même temps, les échos sur les menées du prélat français, champion de

l'opposition au motu proprio ont été confirmés dans certains secteurs du monde ecclésiastique américain. Que Rome lui adresse ou non une lettre de « consolation », tout le monde saura que c'est lui

qui l'a exigée et le pauvre cardinal de Paris en sera pour sa courte honte.

